

## *Eveil à la maison paysanne, 10<sup>e</sup> chapitre*

### **LA DATATION DES MAISONS**

Ce document peut-être librement utilisé et diffusé, à l'exclusion de tout usage lucratif

© Jean-Yves Chauvet novembre 2013

On voudrait que les maisons paysannes soient intemporelles, comme surgies d'un temps sans fin et pourtant, elles possèdent un temps défini qui s'insère entre deux modernités : celle de leur construction et la nôtre. Et encore, cette construction a pu s'effectuer par étapes parce que les maisons paysannes sont souvent de plusieurs époques, leur modernité se montre donc relative ou du moins plurielle. Elle finit même par s'inscrire dans le regard que nous portons sur les maisons, un regard qui les rend définitivement modernes, malgré leur âge, puisqu'elles s'inscrivent dans notre temps présent. Cette dernière modernité est la raison-même pour laquelle ces maisons sont à respecter dans leur nature constructive. Pourquoi alors vouloir moderniser à tout prix des édifices qui se montrent durablement modernes ?



*Echeniré la Fosse (Maine-et-Loire), 2003, surimpression d'un encadrement de porte, datable d'entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, sur un encadrement pouvant être daté d'entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, mais ces estimations restent hypothétiques.*

**Le temps durable.** Une maison paysanne ne représente pas qu'un patrimoine bâti et matériel, c'est aussi un patrimoine de temps conservé qui permet à notre cadre environnemental d'entretenir diverses profondeurs de temps. Ces temps également multiples peuvent s'apprécier à partir de la datation des patrimoines bâtis et se recueillir à la façon dont les maisons ont été conservées dans leur présence d'époque, par leurs structures, leurs matériaux et leurs lieux de vie. Ce temps conservé se date de manière en principe objective à partir des indices que les maisons nous livrent de leur histoire. Mais toutes les maisons n'ont pas la même lisibilité historique et l'évolution, généralement diachronique des corpus d'habitat, en rend la lecture historique plus complexe. Une maison appartient souvent à plusieurs époques – deux, trois, parfois davantage – qu'il convient de démêler.



*Ce quartier de Bult (Vosges), 1990, représente un cas d'école en matière de diachronie de l'habitat paysan traditionnel. Constitué de ces trois maisons, plus d'une quatrième, non visible sur la photo mais située à l'avant droite, il permet, sur à peine une centaine de mètres, de franchir plus de trois siècles puisque l'une de ces portes*

*d'entrée est datée de 1580 (ci-dessus) tandis que la plus récente des maisons a été construite entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle.*



*La première maison, de style Renaissance, porte la date de 1602, cohérente avec ce style.*

*La porte d'entrée de la deuxième maison est datée de 1580, les fenêtres du logis sont stylisées du XVIII<sup>e</sup> siècle, celles de l'étage et du pavillon de droite, visiblement rajouté, du XIX<sup>e</sup>.*



*Même configuration pour la troisième maison : les deux fenêtres du rez-de-chaussée sont du XVIII<sup>e</sup> siècle, toutes les autres du XIX<sup>e</sup>.*

*Logis fortement éclairé, pour la quatrième maison, avec une double grange : cela traduit une facture de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-être même du début du XX<sup>e</sup>.*



L'histoire architecturale des maisons paysannes s'est construite sur une évolution historique universelle qui contredit le cloisonnement géographique de la typologie locale. Cela veut signifier simplement que toutes les maisons de pays ont évolué selon les mêmes principes qui se caractérisent notamment :

- un accroissement des volumes, l'apparition de l'étage, un certain développement en longueur, l'ajout d'appentis.
- La multiplication sensible du nombre d'ouvertures.
- l'adoption des mêmes types de composition de façade et des styles d'ouvertures, marquant fortement leur époque.
- L'obéissance à une certaine métrologie, consistant dans l'établissement de rapports entre les dimensions des surfaces et des volumes. Ils ont dépendu des systèmes de mesures locales et ont pu être bouleversés, au XIX<sup>e</sup> siècle, par l'adoption plus ou moins rapide du système métrique.



*Pradriers (Cantal), 2001, cette maison datée de 1818, a conservé le style XVIII<sup>e</sup>.*



*Cette autre maison de Pradriers, a adopté celui du XIX<sup>e</sup>. La grange étable a pris de l'ampleur, le logis, de l'indépendance.*



*Entre ces deux maisons de Crézilles, à gauche, et de Moutrot, à droite, (Meurthe-et-Moselle), l'évolution de style est la même que dans le Cantal mais l'étage fait son apparition au XIX<sup>e</sup> siècle.*



L'observation de ces critères de datation aboutit à une datation dite relative, ou flottante, parce qu'elle s'attache à des périodes impossibles à cadrer de façon stricte, ce qui ne permet pas d'établir des ponts entre l'histoire architecturale et l'histoire sociale de la maison, cette dernière demandant une datation précise des cycles sociaux et familiaux qui ont pu avoir des effets sur l'histoire architecturale.

Ce caractère relatif de la datation flottante est d'autant plus marqué que les périodes de l'histoire de l'architecture ne répondent pas aux mêmes phases chronologiques, selon les



lieux, et qu'elles peuvent chevaucher les siècles. Toutefois, cette approche relative est nécessaire quand la maison ne révèle aucun indice de datation plus précis ; elle reste tout de même riche en enseignements.

*Chanceaux (Côte d'Or), 2009. En principe, les linteaux en écusson, trilobés, sont datables des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Ici, c'est à voir !*

*Le Mont-de-Laval (Doubs), 2006. trois accolades qui pourraient être des XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle.*



Il se trouve que l'évolution des styles d'ouverture est universelle, du moins en France, ce qui permet de rattacher ces styles à des époques définies. Dans

la mesure où les plus anciennes maisons paysannes datent généralement des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, disons que ces styles passant généralement par la Renaissance, le XVIII<sup>e</sup> siècle et les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en matière d'ouvertures du moins. Avant la Renaissance, c'était la mode des linteaux de fenêtres à accolades, voire, plus anciennes encore, à linteaux trilobés, particulièrement rares, que l'on peut estimer avoir été conçus entre les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, alors que les accolades le seraient des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>. La difficulté tient dans l'appréciation du délai de représentation par les ruraux des styles nobles et urbains puisque l'accolade urbaine tiendrait plutôt du XV<sup>e</sup> siècle.

En ville et sur les édifices importants, le style Renaissance, caractérisé par la fenêtre à meneau et à traverse, parfois à simple traverse quand elle est étroite, est apparu à Bourges sur le palais de Jacques Cœur au XV<sup>e</sup> siècle, et a surtout prospéré en ville au XVI<sup>e</sup>. En milieu rural, il paraît s'être davantage répandu au XVII<sup>e</sup>, du moins, toutes les maisons Renaissance datées le sont généralement de ce siècle-là. Le plus curieux, c'est qu'en Moselle, ce style s'achève au début du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les maisons en pan de bois de l'est du département.

Les ouvertures des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle se caractérisent également par la présence de chanfreins, ou de biais, sur les encadrements de fenêtres et de porte



*Aubespeyre (Lozère), 2007, pas de meneau, mais une simple traverse sur cette fenêtre étroite et, surtout, présence du chanfrein caractéristique des baies des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*



*Saint-Léger-de-Peyre (Lozère), 199  
Crissay-sur-Mance (Indre-et-Loire), 1978*



Le XVIII<sup>e</sup> siècle se reconnaît à ses ouvertures surmontées d'un linteau en segment d'arc, le plus souvent délardé, c'est-à-dire comportant un chanfrein pour mieux prendre la lumière. Ce chanfrein peut constituer lui-même un indice de datation, par exemple, dans la Brenne (Indre),



il n'existait pas au XVII<sup>e</sup> siècle, alors qu'il est apparu au XVIII<sup>e</sup>. En règle générale, le style XVIII<sup>e</sup> s'est poursuivi sur les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle ; en témoignent de nombreuses dates portées.

*Lugny-Bourbonnais (Cher), 1996, ci-dessus, et Rouge-Pareits (Lozère), 1992, ci contre, modèles de linteaux en segment d'arc non délardé. On ne peut, dans ces deux exemples, en tirer des conclusions précises sur la datation de ces édifices – XVIII<sup>e</sup> siècle ou début XIX<sup>e</sup>. Il faudrait pouvoir interroger la dendrochronologie, sauf que la maison caussenarde de Rouge-Pareits est construite de voûtes et de dallages.*



*Chameroy (Haute-Marne), 1992, deux linteaux typiques, en segment d'arc délardé. La fenêtre barreaudée éclaire la pierre à eau dont on aperçoit la sortie.*

Il est permis de s'interroger sur le rôle qu'a pu jouer l'application du système métrique dans le passage aux fenêtres classiques du XIX<sup>e</sup> siècle, avec des baies en proportion légèrement plus haute et des linteaux droits, et dans le choix d'une composition de façade dès lors établie sur un rythme pair. En même temps, les progrès dans la fabrication du verre ont permis de généraliser le châssis de fenêtre familier à deux fois trois carreaux, contre les deux fois douze petits carreaux d'autrefois. Une évolution qui a permis de passer, au début du XX<sup>e</sup> siècle, au carreau et demi puis au carreau entier. Ce progrès peut s'admettre à condition de toujours rester dans l'époque de la maison pour en préserver le temps entier et absolu.



*Martizay le Jonc (Indre), 1990, porte et fenêtre de logis réunies dans le même encadrement de pierre calcaire, mais la fenêtre ne porte qu'un linteau monolithique tandis que celui de la porte possède une clef.*

*Arcomps les Boutillat (Cher), 1996, ensemble d'ouvertures incontestablement du XIX<sup>e</sup> siècle, qui donne à ces deux bâtiments une cohérence d'époque.*



*Bossay-sur-Claise Saint-Lyphard (Indre-et-Loire), 1993*

*Epineuil-le-Fleuriel (Cher), 1976, encadrement de brique et de grès de Saulzais-le-Potier, certainement du XX<sup>e</sup> siècle*





Les **matériaux de construction** contribuent à situer la maison dans leurs champs d'usages historiques respectifs, avec une relative imprécision parce que ces usages ont pu se chevaucher dans le temps, un pan de bois, par exemple, conservant des traces de hourdis de torchis, en présence de hourdis en brique, révélerait que ses hourdis d'origine en torchis ont été remplacés, en principe au XIX<sup>e</sup> siècle, par des hourdis de brique. Les structures construites peuvent aboutir à la même datation relative ; les pans de bois du XVIII<sup>e</sup> siècle peuvent perdre de leur pureté au XIX<sup>e</sup> ; le démontrent certaines maisons de l'écomusée du Val de Saône. Il est par ailleurs une évolution dans le temps des structures en pan de bois, aussi nette que celle des styles d'ouvertures, caractérisée par le passage des bois longs vers les bois courts, un phénomène qui s'observe autant en Alsace qu'en Bresse, et par le passage des pans de bois serrés aux pans de bois larges, en Bresse encore.

*Auvillars-sur-Saône (Côte d'Or), 1991, Protégé par la toiture, le torchis du niveau supérieur de ce pan de bois, du XVIII<sup>e</sup> siècle, a été préservé, tandis qu'il a dû être remplacé par de la brique, au XIX<sup>e</sup> siècle, sur la partie inférieure.*



*Deux constructions en pan de bois du Val de Saône, à Seurre (Côte d'Or), 1992 et 1994, la différence de structure du pan de bois est flagrante, entre la maison la plus ancienne, en bas, et la plus récente, ci-contre.*



*La typologie reste la même, de même que la structure de base du pan de bois, mais le pan de bois tardif est plus fin, moins présent, les proportions ne sont plus les mêmes, la brique s'introduit en pignon. On peut parler, ci-dessus, d'un pan de bois moins intègre.*

La **métrologie** représente un autre critère de datation relatif dans la mesure où les dimensions des maisons s'attachent également à des époques ou périodes données. Mais ce sujet d'étude est resté en jachères bien que de nombreux chantiers de fouilles archéologiques démontrent que les maisons à poteaux plantés possédaient déjà des dimensions normalisées. A la suite d'une précédente livraison de nos textes, Michel-Jean Dion nous a montré que la hauteur des maisons du haut moyen âge dépendait de la stature des mérovingiens et du fait qu'ils se faisaient la courte échelle, les pieds dans les mains, pour accéder à la base des chevrons. Pour en savoir davantage, il faudrait mettre au point un protocole de mensuration des maisons à partir de rapports de dimensions, afin d'apprécier l'intérêt de la métrologie sur la datation des maisons. Une base de données suffisamment remplie nous permettrait certainement d'établir des liens entre les dimensions et les âges des maisons, à condition que ces âges soient évalués à la fois en gros et en détail.



*Graffigny-Chemin (Haute-Marne), 2000. Evidente évolution de volume entre les maisons de gauche, issue des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui purent être couvertes de lave calcaire, et celle de droite, pur produit du XIX<sup>e</sup>. Elle a adopté la tuile creuse, ce qui lui permet de disposer d'un meilleur espace de grenier.*

*Les propriétaires de maisons paysannes font souvent une estimation très suggestive de l'âge de leurs maisons en déclarant qu'elles ont au moins « deux cent ans », comme s'il fallait deux siècles, plutôt qu'un, pour ancrer un édifice dans l'histoire. En vérité, la plupart de nos maisons de campagne anciennes ont été bâties entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et celui du XIX<sup>e</sup>, ou du moins rebâties dans leur apparence actuelle car leur fond peut être plus vieux ; en témoigne le chantier de fouille d'une maison de Yutz (voir plus bas). Il existe bien sûr quelques maisons plus anciennes, surtout du XVII<sup>e</sup> mais parfois du XVI<sup>e</sup>, voire du XV<sup>e</sup> siècle. A l'opposé, si l'on a cessé de bâtir dans les campagnes à partir des années 1880, certains phénomènes d'habitat tardif s'observent jusque dans les années 1920-1930, pour des raisons diverses : pics de population tardifs et économie rurale forte, comme en Bretagne ; double activité d'ouvriers paysans, comme en Moselle ; et bien sûr, politique intensive de reconstruction après les destructions de la guerre de 14-18 (Champagne, Lorraine, Nord-pas-de-Calais, Picardie).*

La **datation absolue** devient possible quand la maison porte une ou plusieurs dates gravées, à condition, toutefois, qu'elles soient cohérentes avec les autres critères de datation de la maison. Mais les maisons datées sont peu nombreuses, exception faite, notamment de l'ensemble de la Lorraine et du département du Cantal. Il serait utile de les recueillir toutes, que ces dates soient inscrites sur un linteau de porte d'entrée, comme c'est le cas le plus courant, ou qu'elles se situent ailleurs, sur un linteau de cheminée par exemple. La difficulté est alors de savoir ce que date alors ce millésime : la maison ou la cheminée ?

Il arrive qu'une maison porte plusieurs dates, témoignant ainsi de la chronologie de sa construction. Certaines maisons sont limpides et leur constructive est particulièrement conforme avec la date qu'elles affichent. Pour d'autres, l'interprétation de la date est plus difficile, la maison a pu évoluer depuis que cette date a été inscrite, ou bien, la date a pu être rapportée. Il convient donc d'avancer avec prudence dans ce travail de datation, en gardant en tête que plus on aura daté de maisons ou plus la datation de chacune d'elle sera possible.



*Qui dira pourquoi les maisons du Cantal portent autant de dates ? Ici à la Gravière.*



*Le Driss.*



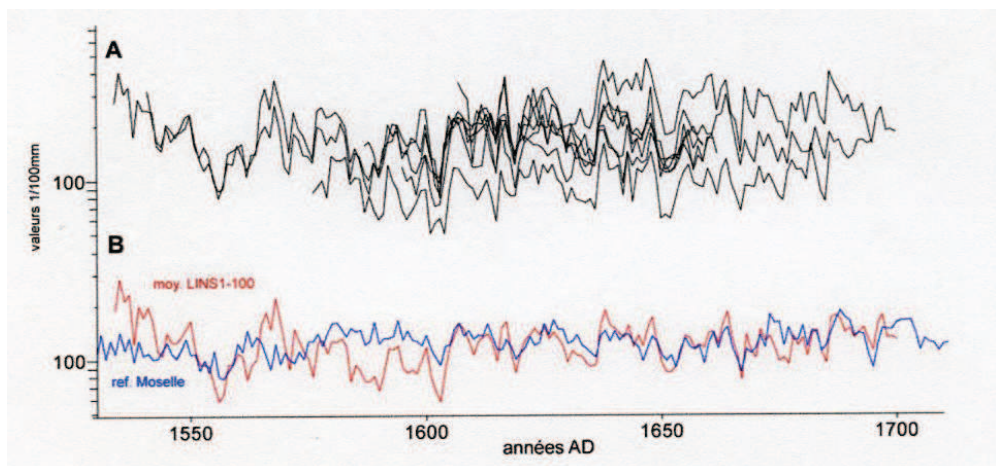
*Serre-Bas*



*le Gourt*

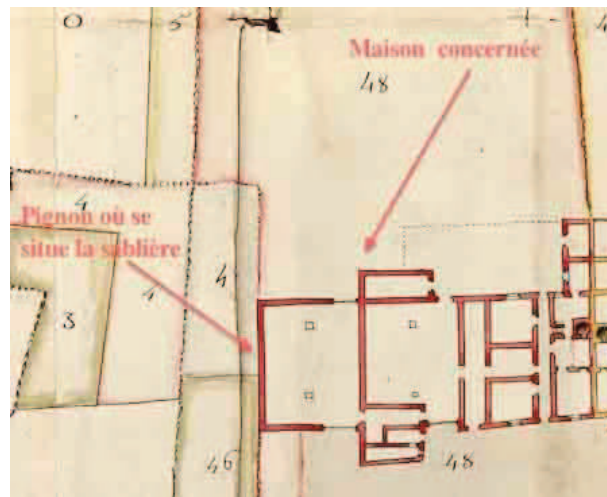
Autre moyen de datation certaine, la **dendrochronologie** repose sur la variation de largeur annuelle des cernes de croissance des arbres en fonction du climat, tous les arbres d'une même essence, pour un même lieu, adoptant le même profil de variation. Il suffit de disposer d'arbres abattus aujourd'hui pour obtenir des courbes de référence, et de leur superposer les courbes de variation des bois à dater pour connaître l'année d'abattage de ceux-ci, à condition que les derniers cernes de croissance soient visibles sur l'échantillon, c'est-à-dire que le bois ait conservé de l'aubier. Les échantillons à dater peuvent être sciés (bois déposés) ou obtenus par fin carottage (bois en place). Le système de datation est précis mais il ne mesure que l'année, voire la saison d'abattage de l'arbre et non celle de la mise en œuvre du bois. Les dendrochronologues ont tendance à penser que cette mise en œuvre était immédiate, ce qui n'est pas toujours garanti, l'intérêt est donc de croiser la datation par dendrochronologie avec celle par date portée, quand elle est possible, toutes deux pouvant être toutefois faussées par la question du remploi de bois et/ou de l'élément daté.

*Graphiques résultant de carottages effectués sur la maison de Linstroff (voir plus bas), comparés à des courbes de référence.*



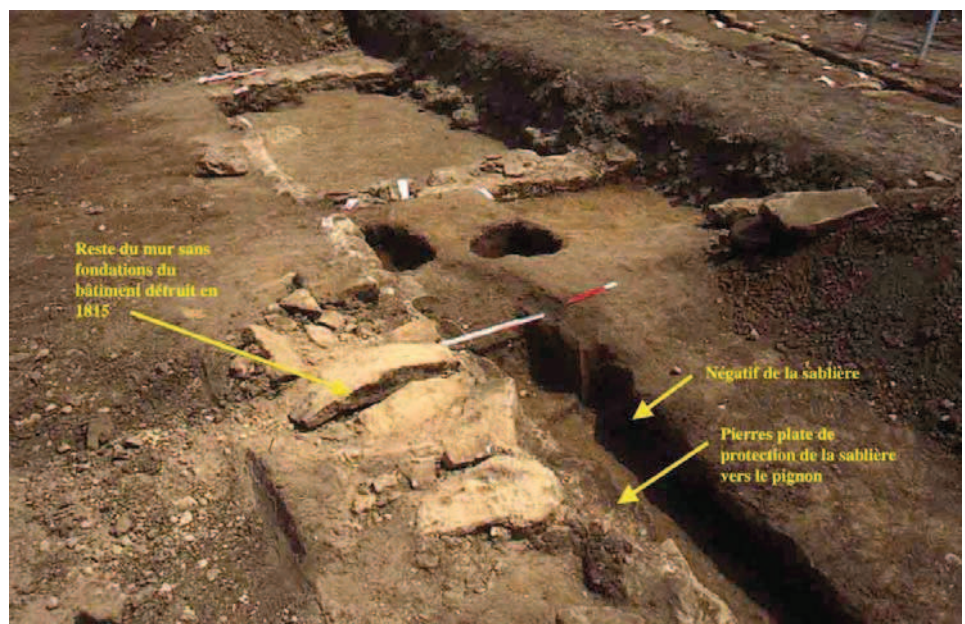
*En Bresse lyonnaise, les bois de la maison à cheminée sarrasine des Mangettes, sur la commune de Saint-Etienne-du-Bois (Ain), 2006, convertie en écomusée, ont été datés par dendrochronologie de 1464-1465.*

**La datation des corpus.** Il est rare qu'une maison ait été bâtie d'un seul tenant et nous soit venue parfaitement intègre de ses origines. Il convient donc de discerner ses différentes époques de construction, déjà en les différenciant les unes des autres. Une maison n'est jamais seule, elle appartient à un corpus dont il convient toujours de définir les limites, qu'elles soient architecturales ou géographiques. Ces corpus répondent à l'ensemble des champs historiques portés par les maisons qu'ils contiennent ; comme ces champs sont constitués d'époques multiples, l'échelle de temps que représentent celles-ci conduit à parler d'évolution diachronique de l'habitat. Cette évolution diachronique donne une certaine idée de la vitesse d'évolution des terroirs représentés par ces corpus. Les maisons s'échelonnent-elles sur une courbe de temps régulière ? Au contraire, leurs âges se sont-ils fixés sur des périodes plus marquées, en fonction de dynamismes économiques et démographiques ? Trouve-t-on plus de XVIII<sup>e</sup> siècle là, plus de XIX<sup>e</sup> ici ? Il aurait fallu, pour répondre avec précision à ces questions, les aborder à la fin des années 1940 ou au début des années 1950 quand l'habitat rural, qui s'était, dans l'ensemble, fixé dans sa diachronie depuis les années 1880, était encore entier. Il est aujourd'hui un peu tard pour le faire.



*Sur un exceptionnel plan de 1747 (AD Moselle C5), cette maison de laboureur comptait trois travées.*

*Le cadastre napoléonien montre qu'en 1810, elle était divisée en trois maisons de manouvrier à travée unique. Des fouilles poursuivies de 1989 à 2009 par Jean-Marie Blaising, archéologue de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, ont montré que cette maison de pierre avait été construite sur un*



*édifice en pan de bois pouvant dater d'entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Photo Jean-Marie Blaising*

**Les faux semblants.** Toute façade présente une apparence parfois incohérente avec l'âge réel de la maison, ou du moins de sa première date d'implantation. Les reconstructions ont pu être fréquentes, en raison de la dégradation des maçonneries ou tout simplement des modes. La première implantation de l'édifice peut remonter à loin, en atteste cette maison de Yutz, illustrée ci-dessus, ou cette cheminée, estimée du XII<sup>e</sup> siècle par son propriétaire, mais sans preuves, vue cet été dans une maison creusoise. Cela vaudrait la peine, dans une telle situation, de fouiller le sol autour de la cheminée. L'analyse architecturale et historique est d'autant malaisée qu'elle demanderait de démonter l'ensemble de la structure construite. Tel est le grand dilemme de l'archéologie : de faire disparaître ses terrains d'étude. Il est par contre facile de savoir si sa maison, quand elle est datable du XIX<sup>e</sup> siècle en apparence extérieure, existait avant le cadastre napoléonien. Dans la négative, il suffit de remonter les matrices cadastrales pour connaître, en principe, sa date de construction. Des relevés archéologiques du bâtiment et l'étude de sa nature construite aideront à mieux connaître l'histoire architecturale du bâtiment.

*Trélégan le Cosquer  
(Morbihan), 2012  
encadrements  
d'ouvertures  
chanfreinés, avec  
décorations florales,  
cette maison devrait  
pouvoir être datée  
d'entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup>  
siècles, sauf qu'elle  
n'existait pas sur le  
cadastre napoléonien :  
tout serait du remploi !*



**Je date ma maison.** Le premier travail doit consister à vérifier si la maison existe sur le cadastre napoléonien, en y situant sa maison à partir du cadastre moderne. Si la maison n'existe pas, il sera facile, grâce au numéro de la parcelle qu'elle est venue occuper, et en remontant les matrices cadastrales, de savoir quand cette parcelle non bâtie s'est transformée en parcelle bâtie.



*Par le style de ses ouvertures, cette maison de Linstroff (Moselle), paraissait datable des XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle.*

Si la maison figure sur le cadastre napoléonien mais qu'elle présente une apparence de style ou est datée du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est

donc qu'elle a fait l'objet d'une reconstruction lors de ce siècle. Il faudra alors s'efforcer de déceler tous les indices de cette reconstruction, au niveau de la structure bâtie, de l'usage chronologiquement différenciés des matériaux.

*Toutefois, sa porte d'entrée porte la date de 1718, année de construction confirmée par une analyse en dendrochronologie par Willy Tegel, du laboratoire Dendronet. Une preuve de plus que, dans l'est mosellan, le style Renaissance s'est attardé jusque dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle*

**Les cadastres - plans et matrices -, permettent de faire un lien entre l'habitat et l'habité. En localisant les maisons et en identifiant leurs propriétaires, ils introduisent l'homme dans la maison. Le premier cadastre : le cadastre napoléonien, établi entre 1810 et 1830, donne le numéro de parcelle de la maison, sa surface au sol, le nombre d'ouvertures que compte sa façade avant, sa valeur fiscale. Si le cadastre a été bien tenu, il est possible de suivre l'évolution de la surface au sol à travers ses augmentations, ses diminutions et ses divisions possibles, d'éventuelles démolitions ou reconstructions, l'évolution du nombre des ouvertures. Ces mutations se traduisent en termes de dates qu'il est toujours utile de comparer avec les dates liées à l'état civil de la famille possédante ou occupante. Le cadastre napoléonien doit bien sûr être comparé avec le cadastre moderne.**



Apprécier ensuite la possibilité d'une datation par dendrochronologie – poutraisons, charpente, pan de bois – à condition que l'âge présumé de ces bois présente une cohérence synchronique ou diachronique avec les autres moyens de datation de la maison.

Chercher, dans ses archives personnelles, ou auprès des archives publiques, les documents qui peuvent éclairer ou accompagner ce travail de datation. La question des archives fera l'objet d'un prochain chapitre de cette série.

*Autre anomalie : le style de l'encadrement de cette porte d'entrée la datait du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle alors que les encadrements des fenêtres de la façade arrière étaient d'un style XVIII<sup>e</sup>. Un examen plus attentif de la maçonnerie, à droite de ces fenêtres, a révélé qu'elles étaient autrefois plus larges comme si les fenêtres d'origine de la façade arrière avaient été les mêmes que celles de la façade avant : à encadrements de bois mouluré larges. L'exposition sud de cette façade, donc aux pluies, aurait conduit à les remplacer par des baies à encadrement de pierre entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XIX<sup>e</sup>.*



*Autre découverte : cette date de 1837, gravée à l'intérieur du cadre de la porte d'entrée, sur la façade avant. La porte aurait ainsi été refaite à cette date, mais l'année de construction d'origine de la maison aurait été reportée sur le nouveau linteau. Est-ce à cette occasion que les fenêtres de la façade arrière auraient été remplacées ? Ce n'est pas*

*impossible même si cela paraît un peu tardif. Le paradoxe tiendrait alors dans le choix d'un style XVIII<sup>e</sup> pour l'arrière et XIX<sup>e</sup> pour l'avant. Ainsi, cette analyse historique, qui met en œuvre l'ensemble des moyens de datation d'un maison – date portée, styles d'ouvertures, dendrochronologie -, ne dissipe pas tous les mystères attachés aux différentes phases de construction de cette maison remarquable.*